

api

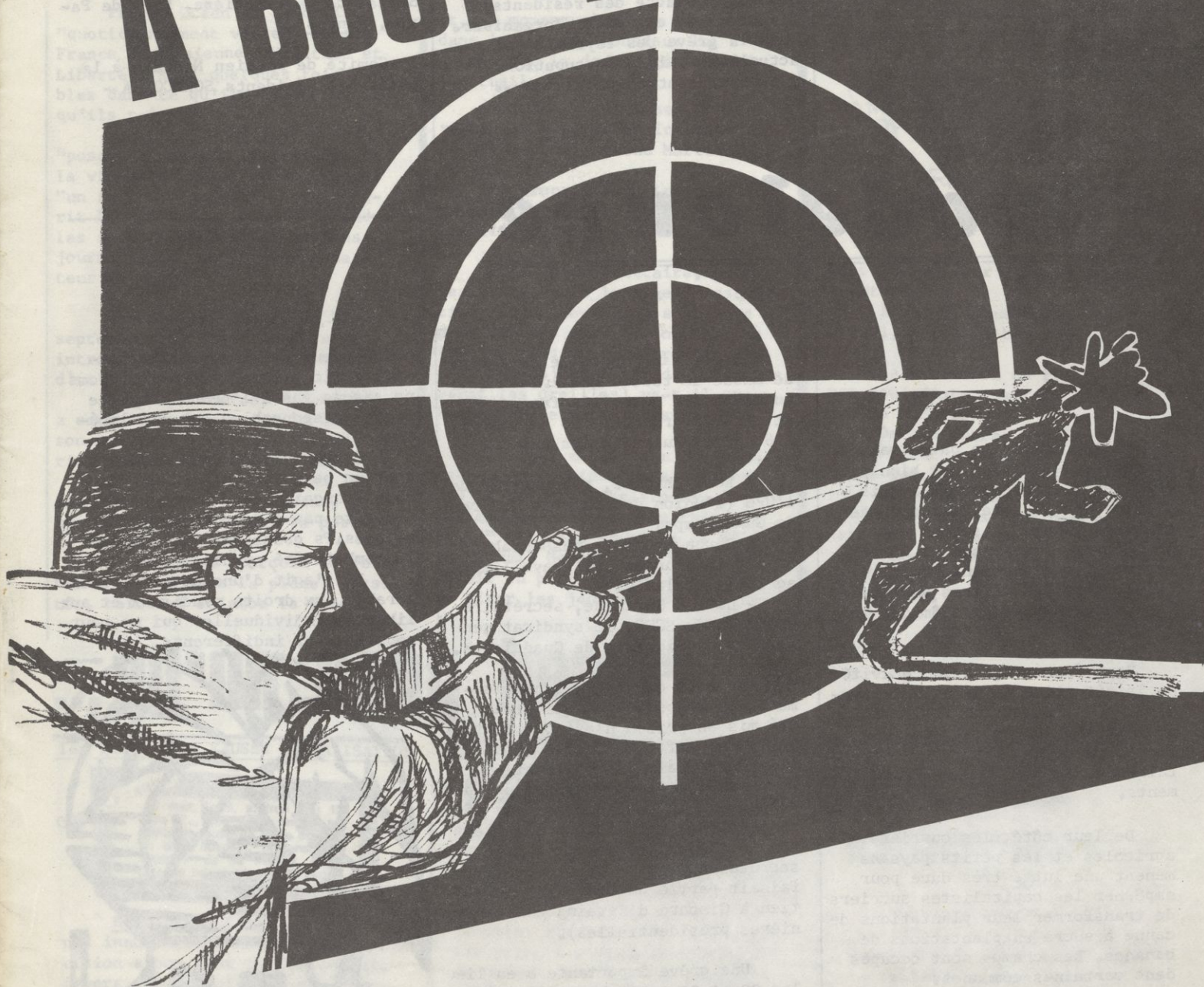
**INFORMATIONS
REGIONALES**

n°45 / du 7 au 10 oct

dir. B.Lambert

2,50 F

**VERTOU
LA JUSTICE
A BOUT PORTANT**



sonacotra

Depuis 4 ans, sur la base de sa plate forme revendicative, le Comité de Coordination a su mobiliser et organiser plus de 120 foyers (à l'heure actuelle) élargis aux foyers immigrés AFTAM, ADEF, AFRP, LOGIREP, AMLI, soit près de 30.000 grévistes! C'est lui qui a organisé la SEULE riposte de masse contre les mesures Stoleru le 19 novembre dernier avec un mot d'ordre unitaire de la classe ouvrière: l'égalité des droits. La bourgeoisie a bien vu le danger. Les immigrés ne sont pas tenus par une foule de "structures de participation, paritaires, etc...", ni canalisés dans des syndicats bien sages. C'est pour ça qu'elle a attaqué si violemment: expulsion de délégués, attentats racistes, mesures de saisies arrêts sur salaires pour ceux qui ne payent pas le loyer, tentative de division et de sabotage.

Pendant le mois de juillet, la SONACOTRA a soudain lancé des assignations en référé (procédure d'urgence) devant la justice contre cent résidents les plus actifs dans les foyers. Elle voulait profiter de la démobilisation des vacances et d'un effet de surprise. Le comité de coordination a organisé en quelques jours une riposte: des centaines et même parfois 1000 2000 résidents (7000 à Paris le 8 juillet) en manifestation ou devant les tribunaux!

Résultat: certains juges se sont déclarés incompétents et la SONACOTRA en est pour ses frais ou alors le jugement est reporté en septembre.

A Nantes, depuis plus de 2 ans, un comité de soutien fonctionne. Il a popularisé la lutte dans les foyers, contacté des résidents, discuté avec eux pour s'organiser. Mais la grève des loyers n'est pas actuellement la préoccupation, il y a bien d'autres problèmes...

Même sans foyers en grève, il est important de populariser cette lutte, dans les foyers mais aussi vers les usines, vers la classe ouvrière, car cette lutte dépasse largement le cadre des revendications spécifiques aux foyers: unité de la classe ouvrière, organisation indépendante des partis et dessyndicats, mobilisation politique de masse, lutte contre le racisme, etc...

Nous invitons tous ceux qui veulent en discuter, tous ceux qui veulent travailler à cette popularisation, qui voient là un enjeu important, peut-être un espoir, à une réunion du Comité de Soutien:

Lundi, 9 octobre à 18h 30. Centre Social de la Pilotière, Rte. de Paris, Nantes -

Comité de Soutien Nantais à la Lutte des Résidents SONACOTRA -

Guadeloupe

Si la rentrée se passe mal en France, la situation est bien pire dans les "Départements français d'Outre Mer". Faute de locaux de nombreux élèves ne seront pas scolarisés cette année et l'arrivée massive d'enseignants français a jeté les maîtres auxiliaires guadeloupéens au chômage, vers l'exil.

Pour faire face à la gravité de la situation un front intersyndical s'est constitué et l'unité des états-majors s'est vue renforcée par les CUB (Comités Unitaires de Base) dans les établissements.

De leur côté, les ouvriers agricoles et les petits paysans mènent une lutte très dure pour empêcher les capitalistes sucriers de transformer leur plantations de canne à sucre en plantations de bananes. Les champs sont occupés dans certaines communes.

C'est sans doute le caractère de masse de toutes ces luttes qui inquiète les autorités françaises et c'est pourquoi le 20 Septembre à 6 heures du matin ils ont arrêté :

- René Chicaté, responsable de l'UPG (l'union des paysans pauvres de Guadeloupe)

- Serge Montont, responsable de l'UTA (l'union des travailleurs agricoles salariés)

- Lucien Gayadine, secrétaire générale du SGEF, le syndicat général des enseignants de Guadeloupe.

Le fait que ce soit précisément ces responsables qui aient été mis en prison n'est pas fortuit. L'UTA, en effet, effectuée depuis 1970 un travail de mobilisation pour redonner aux travailleurs guadeloupéens la confiance en eux même que leur avait fait perdre les syndicats jaunes (anecdote : le secrétaire de la CFDT, Démocrite, faisait partie du comité de soutien à Giscard d'Estaing aux dernières présidentielles).

Une grève importante a eu lieu les 22 et 23 Septembre à l'appel

de nombreux syndicats et des manifestations étaient prévues. Nous ne savons pas à l'heure actuelle si ces responsables ont été libérés.

Cette affaire vous montre que dans un pays soit disant département français, le pouvoir colonial n'hésite pas à user de procédés repressifs grossiers pour briser la combativité syndicale.

Il s'agit d'une atteinte intolérable aux droits syndicaux et aux libertés individuelles qui ne peut nous laisser indifférents.



VERTOU : il chasse à coups de fusil un « visiteur » nocturne

Quand vous êtes réveillé, à 4 heures du matin, à cause de bruits suspects, que vous voyez la lumière de votre salle à manger s'allumer et que vous y trouvez un visiteur en « contem- plation » devant votre chaîne hi-fi, alors que la fenêtre est grande ouverte, que

faites-vous de votre fusil de chasse ré- cupéré à la hâte au moment où votre épouse, inquiète, vous a secoué ? Vous éprouvez dans la partie charnue de l'intrus... Et vous vous ajoutez à la série désor- tée mais longue des gens qui voudraient bien pouvoir, chez eux, dormir en paix

sans voir s'envoler pour autant le fruit de leur travail. Alors, le Parquet de Nantes s'in- terroge... et vous interroge comme sim- ple témoin, pour l'heure en tout cas. C'est une petite révolution... Page 4

Presse - Océan (22/09/78)

aux armes citoyens...

Presse Océan et sa devise "quotidiennement vôtre", Ouest France et lasienne : "Justice et Liberté", sont quelques fois igno- bles dans ce qu'ils disent ou ce qu'ils taisent.

Il suffit d'un fait divers "posant à nouveau le problème de la violence" selon Ouest France, "un fait de société" surrenché- rit Presse Océan, pour comprendre les sales méthodes de certains journalistes ou de leur rédac- teur en chef.

Dans la nuit du 20 au 21 septembre, un jeune homme s'est introduit dans la salle à manger d'un pavillon de Vertou.

La propriétaire, Madame P. a entendu du bruit ; elle réveille son mari qui d'abord n'entend rien puis s'alerte à son tour.

Il descend, prend dans le couloir son fusil de chasse, voit un rai de lumière sous la porte de la salle-à-manger.

Il ouvre et aperçoit le jeune homme debout dans la pièce. Aussitôt, celui-ci enjambe la fenêtre

et, au moment où il va sauter dans le jardin, Monsieur P. appuie sur la double gachette de son fusil.

Touché à la cuisse, Chris- tophe, 17 ans, se traîne dans le jardin où l'attend Martine, 16 ans.

Le propriétaire les rejoint et les ramène chez lui, prévient les flics et les pompiers.

Pour le propriétaire, pour les flics, pour le juge d'instruc- tion, aucun doute, on a affaire à deux voleurs mais le journaliste (et "sa mission d'informateur lo- cal, son objectivité" dont on nous rabat les oreilles) va-t-il se contenter de cette version ?

Le chef de service de Presse Océan, en première page, ne fait pas le détail. Christophe, "en contemplation devant la chaîne Hi-Fi" est venu voler le fruit du travail de gens qui voudraient dormir en paix. Et qui ont raison de tirer les jeunes comme des la-

VOISIN SOUS TON BONNET DE NUIT



TU RESTES UN MILICIEU !

pins dans "leur partie-charnue", c'est rigolo.

Et vous, vous auriez fait pareil, c'est le bon sens.

La direction de Presse Océan est poujadiste, parfois raciste, pas de surprise.

On a d'autres manières à Ouest-France parce que le "plus grand quotidien régional de Fran- ce", d'inspiration catholique, sainte de grands sentiments. Mais certains de ses journalistes, pour faire plus vrai, n'hésitent pas à ajouter des détails ou à en oublier.

... qu'un sang impur...

1er TEMPS : LA FAUSSE DRAMATISATION

Ouest-France

Il était, jeudi, environ 3 h 15, Mme P..., une jeune femme en- ceinte de plusieurs mois, entendit un bruit suspect, provenant de l'intérieur de sa maison, située près du bd de l'Europe à Vertou.

Enceinte - Les mots ne sont pas innocents. Pourquoi cette pré- cision sinon pour rendre le fait divers plus révoltant, plus dra- matique ?

Ouest-France

Les deux jeunes qui s'étaient introduits dans cette maison ver- taviennaise, étaient en fugue. Ils sont mineurs.

Il fait nuit, ils sont mi- neurs - donc ils sont en fugue (ce qui est faux).

A la réalité du fait divers vient s'ajouter l'atmosphère lour- de d'une affaire de mœurs, de familles désorientées (alors que les parents s'étaient rencontrés au moment des vacances pour s'ac- corder sur la manière dont Marti- ne et Christophe les passeraient).

2ème TEMPS : LA RAISON DU PLUS FORT

Toujours sous couvert d'ob- jectivité, le journaliste de Ouest France tient pour acquis la culpabilité des jeunes et la légitime défense de Monsieur P.

...abreuve nos sillons !

les jeunes sont venus voler

Ouest-France

Alore qu'il pervenait près de la salle à manger, il vit de la lumière qui filtrait sous la porte. Il poussa donc cette dernière et se trouva nez à nez avec un garçon qui se trouvait près d'une chaîne haute fidélité.

Rien n'est dit, tout est suggéré. Le jeune homme était près de la chaîne Haute Fidélité affirme le journaliste, donc il s'apprêtait à la voler en déduit le lecteur.

Il faut croire que la salle à manger n'était meublée que d'une chaîne Hi-Fi...

Il faut plutôt penser que Monsieur P. tient beaucoup à sa chaîne et qu'il a prêté spontanément l'intention de la lui dérober à Christophe.

Tellement simple que le journaliste se contente de reproduire cette supposition sous la forme de l'évidence.

le propriétaire a t il vraiment tiré ?

Ouest-France

Dans le couloir il se saisit de son fusil de chasse et l'arma.

M. P... demanda au jeune homme de rester sur place, mais celui-ci prit la fuite et c'est au moment où il allait sauter dans le jardin que, instinctivement, M. P... tira un coup de fusil.

Pas de préméditation, non, simplement l'instinct de Monsieur P. (tirer c'est naturel). Tout juste si ce n'est pas le propriétaire qui a failli y laisser sa peau.

Voilà, l'affaire est limpide, on entend à peine la voix des deux jeunes.

Au fait, que disent-ils ceux-là ? Le journaliste de Ouest France signale sans s'y arrêter que "la jeune fille a indiqué qu'elle et son ami cherchaient un abri pour y passer la nuit, ayant été obligés de quitter un autre domicile où ils avaient été hébergés précédemment"... Rien de plus.

En pages intérieures de Presse Océan, le journaliste (qui n'est pas responsable de la première page appelant au meurtre) rapporte une version plus complète.

Les jeunes gens cherchaient une chambre pour la nuit. Ils rencontrent un homme dans un café, un voisin de Monsieur P. qui leur propose de les héberger.

Martine et Christophe acceptent. Chez lui, l'homme, sous la menace d'un couteau, tente de violer Martine.

Finalement l'homme les laisse partir mais choqués, les jeunes gens, croyant la maison de Monsieur P. vide, y entrent pour dormir.

La suite est connue.

Christophe a été hospitalisé au C. H. U. puis transporté à l'infirmerie de la prison.

Martine aussi est emprisonnée. Les familles ont demandé à Maître Routier-Leroy de s'occuper de la défense.

Le Parquet a ouvert deux instructions : l'une pour "tentative de vol qualifié, la nuit, par effraction" (passible de la Cour d'Assises) et l'autre "contre "X" pour violence avec arme".

Signalons au passage que Monsieur P. n'est pas inculpé, bien qu'on sache qu'il a tiré, et qu'on l'entend comme témoin.

Pour le juge d'instruction la légitime défense semble donc établie. Naturellement le tireur a été laissé en liberté.

Tout est dans l'ordre. A ceci près que les parents et les amis de Christophe et Martine ne veulent pas les voir endosser un vol qu'ils n'ont pas commis (on en reparlera la semaine prochaine).

A ceci près aussi qu'on commence à mesurer les effets de la campagne de sécurité lancée par le gouvernement : entretien de craintes irraisonnées, montée de la peur, méfiance généralisée.

Justice publique et justice privée se donnent la main : ceux qu'on ne peut enfermer, on les flingue. Alors obtenir l'emprisonnement des flingueurs ? on sait bien que cela ne sert à rien.

En attendant, la France, pays de chasseurs, devient une grande réserve de gibier humain.



N'oubliez pas Presse Océan : "Que faites-vous de votre fusil de chasse ? Vous tirez".

- Enquête A. P. L. -

l'école en breton

Une maternelle Diwan (pour que les enfants soient bilingues français-breton) ouvre au centre Social du Sillon de Bretagne jeudi. Cette école est gratuite et laïque et les parents participent à son organisation, tant pour l'administration que pour la pédagogie avec Marcel Gorgé l'éducateur. Il reste quelques places. Téléphoner le soir au 76.21.83 11 avenue de Beauséjour 44800 Saint-Herblain



tous au E. J. T.

Reprises des activités socio-éducatives et culturelles au Foyer du Jeune Travailleur. Théâtre artisanat, cours de guitare, de judo. Ciné Club à partir du 19 octobre à 20h 30.

Spectacle café-théâtre le jeudi 12 octobre.

Pour tous renseignements téléphoner - Foyer du Jeune Travailleur 9, Bd. Vincent Gâche 44200 - NANTES tel.: 47.91.64

NAÏMA: la justice a l'arret



Au printemps dernier, le Principal du CES de Bellevue J. C. TESSIER et le Comité de Protection de l'enfance malheureuse révèlent qu'une élève, la petite Naïma, 15 ans, a été battue par sa mère parce qu'elle refusait d'épouser Mustapha, un cousin qui ne lui plaisait pas.

La jeune fille se plaignait que sa mère l'avait frappé à coups de marteau.

Une centaine de camarades de Naïma signaient également une pétition prenant sa défense.

L'affaire qui aurait probablement pu s'arranger avec l'intervention des femmes du quartier de la rue du Drac, est aussitôt reprise par la presse nationale en mal de scandale. Elle apparaît à la une des journaux, et sur les ondes.

Dès lors il n'est plus possible d'arrêter le processus. La police enquête, le dossier arrive sur le bureau du juge d'instruction. La mère de Naïma, Madame N'Beri, est accusée "d'avoir volontairement porté des coups sur la personne de sa fille âgée de 15 ans..."

On lui retire la garde de ses onze enfants et la petite Naïma est placée dans un foyer à Laval.

Mercredi dernier, au tribunal correctionnel, on juge Madame N'Beri née en 1936 à Oujda, Maroc, jamais condamnée, mariée, mère de onze enfants.

Les renseignements sur son compte sont jugés excellents, son foyer bien tenu, ses enfants bien traités

Mme. N'Beri se présente seule, sans avocat, perdue dans cette grande salle de correctionnelle, au milieu de gens dont elle ne comprend pas la langue. Comprend-elle exactement ce qui lui arrive?

Par deux fois le président lui demande par l'intermédiaire de l'interprète si elle veut prendre un avocat. Par deux fois elle re-

pond fermement "je choisis d'être jugée tout de suite".

Après le rappel des faits, le Président Martin passe à la lecture des témoignages.

Celui du Principal qui indique que "l'enfant lui semble être en péril... Elle m'a dit qu'elle était le souffre-douleur de la maison", ce que Naïma démentira par la suite. Puis celui de la lingère secouriste de l'établissement: "Naïma s'est plainte d'avoir été frappée à coups de marteau. J'ai remarqué un hématome à l'intérieur de la jambe gauche".

Le témoignage de Naïma reprend les faits reprochés mais elle indique aussi "en dehors de ces faits je suis très bien avec mes parents, bien nourrie et ma mère m'a frappée pour faire plaisir à Mustapha... Le 21 février, je me suis fiancée avec Mustapha, contre ma volonté".

L'interprète traduit au fur et à mesure. La mère de Naïma s'exprime alors, serrée contre la barre.

"Monsieur le Président, je précise que je n'ai pas frappé ma fille avec un marteau... Elle est tombée hors de ma présence, c'est l'explication des bleus qu'elle a... Je n'ai frappé personne... Je ne peux pas frapper ma fille pour un homme".

Et là Mme. N'Beri s'effondre en larmes. L'interprète la soutient et l'aide de s'asseoir sur un banc.

Un lourd silence s'étend sur la salle. L'émotion prend chacun de nous à la gorge.

"Je n'ai plus rien à déclarer, je suis fatiguée".

"Qu'en est-il du projet de mariage"? demande le Président?

"Il n'y a plus de mariage, Naïma restera à la maison"...

Dans son réquisitoire qui se rapproche bien souvent de la plaidoierie, le Procureur Le Bras soulignera: le "choc de deux cultures, de deux modes de vie entre des enfants élevés en France et des parents profondément marqués par la culture de leur pays d'origine".

"Les violences ne sont pas habituelles, il s'agit d'un fait unique lorsque la famille a voulu imposer un mariage. Au Maroc, aujourd'hui, Naïma serait mariée."

"Mais on ne peut pas tolérer que des faits comme ça se reproduisent en France. Je demande une sanction de principe qui soit un avertissement pour la famille... 1 ou 2 mois avec sursis."

Après une longue délibération, le tribunal "reconnait Mme. N'Beri coupable du délit de violences et voies de fait par ascendant à mineur de 15 ans, mais lui accorde dans un souci de paix familiale un ajournement de peine: si au 26 septembre 1979, après enquête sociale, il s'avère qu'il y a bien insertion dans un contexte français, elle sera définitivement dispensée de peine".

La séance est levée, le public sort, Mme. N'Beri, perdue, reste sur son banc. Elle s'adresse au Président.

Interprète: "Elle demande ce qu'elle a le droit de faire maintenant. Elle dit qu'elle aura beaucoup de mal à exercer son autorité, que les enfants font un peu ce qu'ils veulent".

Le Président: "Attention, je ne dis pas qu'elle n'a pas le droit de corriger ses enfants. Je le dis nettement au tribunal, la loi permet les corrections mais dans les limites admises. Et d'ailleurs, si nous ne condamnons pas Madame, c'est justement pour lui permettre de rétablir son autorité dans la famille; chose qu'une condamnation, dans son principe, rend difficile."

Etrange justice "humaine" qui constate sans condamner.

Et comme me disait un marocain venu là avec quelques autres parce qu'ils avaient vu qu'une des leurs passait au tribunal:

"Je ne comprend pas, moi, j'ai une fille de 3 ans, jamais je ne la battrais avec un marteau, une mère ne peut pas faire ça, c'est impossible, mais quand je voudrai marier ma fille, alors je reviendrai au Maroc. On devrait tenir compte de nos coutumes en France aussi".

C'est bien tout le malaise qui envahit chacun de nous devant cette audience. Une affaire qui n'aurait jamais du venir devant un tribunal mais qui aurait certainement pu être réglée avec l'intervention des gens du quartier.

Enquête A P L



saint mars du desert :

LE DENOUEMENT ...

Vendredi dernier avait lieu aux Assises de Nantes, le procès de Bertrand B., en détention préventive depuis un an, accusé du viol de Evelyne, sourde et muette de naissance.

Depuis 1 an, la presse avait déjà parlé de cette affaire à plusieurs reprises, beaucoup de choses avaient déjà été dites sur cette affaire; un comité de soutien de Bertrand avait été constitué à St Mars du désert, des pétitions demandant sa mise en liberté, avait été signée...

Une grande absente dans tout cela : Evelyne, que personne n'arrivait à rencontrer, dont personne n'avait entendu la version des faits, et que l'on disait quasiment cloîtrée par une famille très rigide.

C'est un peu pour la voir elle et pour l'entendre au moins une fois que j'étais au tribunal ce jour là. Sans trop y croire, pour tant, tellement il paraissait probable pour tout le monde que le huis-clos serait prononcé.

Le temps d'apercevoir Evelyne ce matin là, l'air un peu absente, encadrée par père et mère, assistée par un interprète pour sourd, et le huis-clos était effectivement prononcé, à la demande exclusive, d'ailleurs, de la partie civile.

Les portes se refermaient donc sur la salle d'audience : on ne saurait rien des débats. Grande

différence déjà avec les précédents procès de viol, où le prétoire était utilisé par les femmes pour dénoncer publiquement les viols et agressions dont elles sont l'objet.

Tout le monde se retrouvait donc dehors. Les journalistes - nombreux, et tout d'un coup désœuvrés - sont alors entraînés au pas de course pour une mini-conférence de presse improvisée par un représentant du comité vérité-justice : Claude Massé, et une femme : Annaïk Lucas qui vient de fonder la FADET, association des familles de détenue.

comité vérité-justice

C'est au troquet voisin que tous deux vont dénoncer le fonctionnement de la justice, son caractère de classe, la détention préventive (Bertrand B. y est depuis 1 an), les insuffisances et les lenteurs des instructions, la honte pesant sur les familles des détenus, le rôle destructeur de la détention sur les individus. C'est ensuite de l'augmentation de la répression qu'ils vont parler : et en particulier du viol qui en est, d'après eux, l'exemple le plus flagrant : augmentation des peines de prisons, privilèges accordés maintenant à la parole des femmes, mise en doute systématique (tousjours d'après eux) de la parole des hommes.

Tout le monde s'accorde bien sûr pour dénoncer le viol, le trouver inacceptable pour les fem

mes, à trouver juste qu'elles ne se taisent plus, mais à ma question : que faire alors ? que proposez-vous comme alternative au discours judiciaire ? Claude Massé se cale sur sa chaise et répond "moi vous savez, je suis le macho bien classique. Je ne suis pas trop concerné par ces problèmes. Adressez-vous à Annaïk

et f.a.d.e.t

Annaïk Lucas hésite, dit son associatio, encore trop jeune pour y avoir réfléchi, mais prête tout de même à rencontrer le "MLF pour discuter, et conclut sur une agression personnelle datant de 1968 : agressée et jetée à terre dans la rue en plein jour par un jeune de 16 ans - "l'âge de mon fils" - elle lui a parlé, l'a calmé et il s'est enfui. "Je n'ai pas porté plainte et je m'en félicite encore"...

Vers 5 heures dans le grand hall du palais de justice, le contraste est grand entre le nombre des parents et amis de Bertrand - jeunes de St Mars du désert et amis de la famille, tous plus ou moins du comité de soutien - la facilité avec laquelle ils parlent, discutent, argumentent, leur aspect sympa pour beaucoup; et la quasi inexistence des partisans d'Evelyne, réduits à 2 ou 3 membres de la famille, muets et isolés dans un coin du palais.

Justice ?

Tout se mélange dans les arguments

et sur le viol

Le plus évident : la découverte du fonctionnement de la justice fait la quasi unanimité : détention préventive, refus répété (3 fois) des mises en liberté provisoire sans raisons évidentes, autorisation de visite limitée à quelques membres de la famille, insuffisance de l'instruction - aucune confrontation, en particulier entre Bertrand et Evelyne - C'est déjà nettement moins évident quand on se met à parler du viol en général et de l'affaire de St Mars en particulier.

*Pour les copains et copines de Bertrand, son innocence est évidente. Leurs arguments choc : "elle n'a dansé avec personne d'autre que Bertrand au bal ce soir là".
"Tu as déjà vu un violeur ramener la fille chez ses parents !"
"La preuve qu'il ne l'a pas violé c'est qu'elle n'avait aucune trace et lui non plus. Son collant n'était pas déchiré, même pas filé !".

La discussion s'amorce, pourtant, avec eux : certains (es) apparemment, finissent par comprendre que, oui c'est possible de réduire une femme à l'impuissance par la terreur et sans violence physique, oui on peut violer sa "copine" un soir de bal et la ramener chez elle après, oui le viol conjugal et légal, cela existe - discussions sur les moyens employés par les femmes pour lutter contre cela. Pas très agressifs là dessus, plutôt intéressés même - Mais de toutes façons convaincus de l'innocence de leur copain.

*Des femmes de St Mars sont là aussi, pour qui "le viol, c'est quelque chose d'affreux, que les femmes ont bien raison de dénoncer, même au tribunal". Une d'elles : "Si on violait ma fille, je crois que je le tuerais".

*Pour d'autres, les choses sont encore moins claires : Ce procès pour eux, c'est aussi la revanche contre les féministes. Le viol ? "Il faudrait peut-être pas exagérer. Il y a un viol et viol Gisèle Halimi ? (un article dans la presse disait qu'elle avait été pressentie pour défendre Evelyne). "D'abord elle s'est défilée. Et si elle était venue, avec les féministes parisiennes, on lui aurait fait sa fête".

Tout cela avec rires bien lourds, grosses moustaches, grosse carrure, et le tout annonçant pour le lendemain la distribution d'un tract dénonçant la justice bien sûr, mais aussi réglant quelques comptes avec le "MLF" !...

Et Evelyne là-dedans ?

" Presque normale. On ne s'aperçoit pas de son handicap. Elle parle et entend presque normalement ". "La preuve que Bertrand ne l'a pas violée, c'est qu'elle le réclame souvent, qu'elle attend sa sortie de prison ". Mais c'est quand même comme une victime que beaucoup la présentent pas de son infirmité ni de Bertrand mais de ces parents rigides, cathos, " c'est eux qui ont tout orchestré " ; " d'ailleurs c'est son père qui a porté plainte dès le lendemain matin, alors qu'elle n'était pas encore levée ".

acquitté !

Pendant ce temps, le procès continuait et tout ^{le monde} ^{ou à peu près} essayait d'en saisir des bribes au fur et à mesure de la sortie des témoins. Vers 8 h 1/2, les plaidoiries se terminaient. Enfin vers 10 h 1/2, la salle d'audience rouvrait ses portes pour l'énoncé du verdict. Bizarre impression de revoir à la fin de cette journée, Bertrand très pâle debout dans son box entre deux flics, et Evelyne, de dos, assise au milieu du tribunal presque vide, et encadrée par ses parents.

L'acquittement est prononcé. C'est l'explosion de joie dans le public, que les flics poussent gentiment dehors. Quelques temps après, pendant que tout le monde se masse à la sortie de la prison pour attendre Bertrand, se fixent rendez-vous pour le soir même à St Mars pour " fêter cela ", parole de la distribution de tracts du lendemain, on entend plusieurs fois " On les a bien eu !".

qui a gagné ?

Victoire de qui sur qui, finalement ?

- De la "justice populaire" sur l'appareil judiciaire, les flics, le juge d'instruction

- d'un clan du village sur un autre ?

- ou surement aussi pour certains des mecs en mal de revanche contre les femmes décidées à lutter contre le viol et autres agressions.

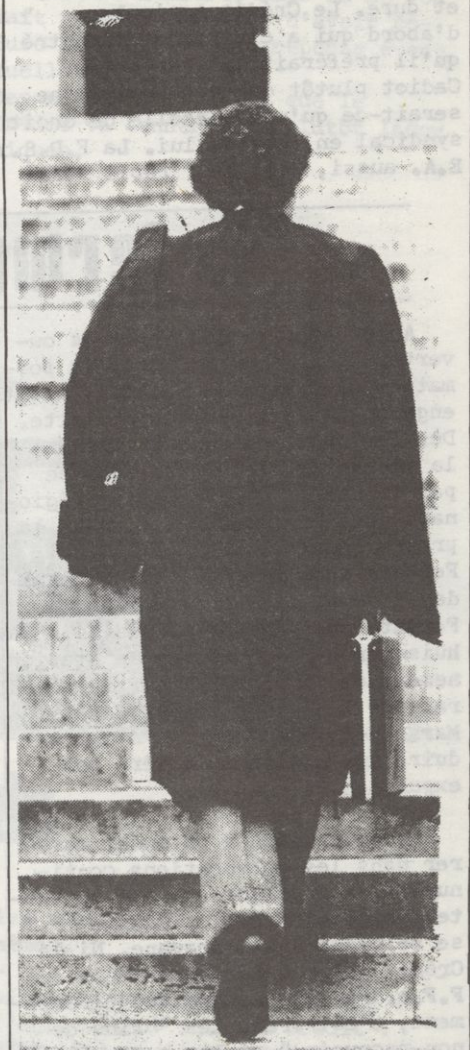
enquête A.P.L

*P.S. Aux dernières nouvelles, la famille d'Evelyne a paraît-il, décidé de quitter St Mars.

Acquitté par la Cour d'Assise et donc reconnu non coupable par les jurés, Bertrand B. a été condamné à verser 10 000 Frs de dommages et intérêts à la jeune femme.

Cette décision prise par les trois magistrats professionnels sur la base d'un article du code de procédure pénale qui indique qu'un individu peut être responsable pénalement et responsable civilement, ressemble fort à un désaveu du verdict populaire.

Dans la magistrature, on a l'esprit de famille et on se serre les coudes entre gens biens. On ne pouvait sans doute pas désavouer complètement le juge d'instruction DUBIGEON ainsi que la Chambre d'accusation qui avaient choisi de maintenir en détention Bertrand B. L'avocat de Bertrand a décidé de faire appel.





LE PREMIER ROUND

Jean Cadiot vient d'arrêter sa grève de la faim. Si ses neurones ont toujours bien fonctionné, le corps ne répondait plus. Une dysenterie attrapée en Algérie, où on l'avait envoyé - ironie du sort - défendre les intérêts des banques et du capitalisme colonial, s'est rappelée cruellement à son souvenir. Pris de douleurs intestinales mercredi, il a perdu connaissance vendredi matin à la suite d'une hypoglycémie. Il a été dirigé immédiatement sur le C.H.U. Alors qu'il entamait son 10ème jour de grève de la faim.

La semaine écoulée a été longue et dure. Le Crédit Agricole, d'abord qui a clairement démontré qu'il préférerait laisser crever Cadiot plutôt que reconnaître ne serait-ce qu'une parcelle de droit syndical en face de lui. La F.D.S.E.A. aussi, dont le "repli stra-

tégique" a peut-être pesé lourd dans la balance.

"L'affaire Cadiot" finie ? Un échec pour le syndicalisme agricole. Echéec ponctuel - provisoirement du moins - sur le "cas Cadiot", c'est vrai. Mais cette "victoire" amère du Crédit ne doit pas faire illusion. Pouvait-on s'attendre à faire reculer la 3ème banque du monde dès le premier affrontement ?

En tous cas, le Crédit Agricole y a d'ores et déjà laissé des plumes. Son image de marque rassurante et bonhomme en a pris un vieux coup. Autre point positif : l'afflux des témoignages d'agriculteurs de tous les départements de l'Ouest, qui osaient enfin dire qu'ils vivaient la même réalité, le même endettement que Jean Cadiot. Et puis les comptes se régleront, à court, à moyen, ou à long terme...

bronché devant ces grossières "provocs". Ils ont préféré démenager. Devançant la décision d'expulsion, Jean Cadiot est venu s'installer à Nantes, au rez-de-chaussée de la Chambre d'Agriculture, face au bureau du Crédit Agricole. C'était mardi dernier.

Un début de semaine marqué également par une grande absence : celle de la F.D.S.E.A.

l'achage à la "fédé"

Plutôt évasive au début du conflit, se cantonnant dans les généralités et les déclarations de principes, la F.D.S.E.A. a franchi la semaine passée un nouveau pas : une sorte de tournant dans son histoire. Ces dernières années, dans toutes les luttes d'importance, elle était présente. Oh, ça ne veut pas dire forcément qu'elle impulsait le mouvement, mais du moins l'assurait-elle d'un soutien plus ou moins actif.

Lundi, on apprend que la F.D.S.E.A. n'a pas jugé bon "de s'associer au Comité de Soutien. Ce qui ne signifie pas, précise un communiqué, qu'elle "approuve l'attitude et la politique du Crédit Agricole"... Seulement, pas une explication du refus de participer au mouvement aux côtés des Paysans-Travailleurs. Juste une formule laconique : "nos raisons feront l'objet d'un débat intersyndical".

la fermeté

Après l'opération "portes ouvertes" du dimanche 24 et la formation du Comité de Soutien, s'est engagée la 2ème semaine de lutte. Dès le lundi, on pouvait prendre la mesure de l'attitude adoptée par le Crédit : "la Caisse Régionale joue la fermeté" titrait la presse locale.

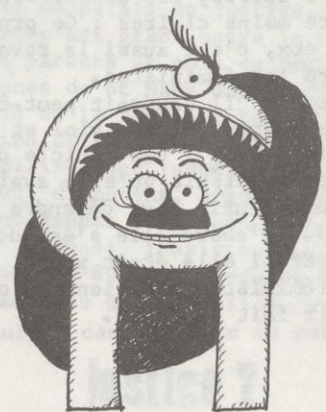
Fermeté dans le rejet quasi-total de la demande de prêt des Cadiot. Fermeté marquée par la visite d'un huissier venu constater le stationnement de la caravane sur le terrain de la Caisse Locale de St Mars-la-Jaille "en vue d'introduire une action en référé pour expulsion".

Fermeté qu'on a pu aussi mesurer dans les provocations continues auxquelles ont été en butte Jean Cadiot et les équipes P.T. se relayant à la caravane. Ni le Crédit, ni les adhérents à la F.F.A. ne sont manifestés directement, c'est vrai. Les "fins de non-recevoir" et les communiqués haineux sont une chose, mais ils ne se sont pas montrés. Par contre chaque soir, une bande de jeunes "loubards" - c'est le qualifica-

tif que les P.T. leur ont donné - venaient roder autour de la caravane. Leurs distractions favorites faire du bruit, bousculer et provoquer les militants, l'injure intelligente à la bouche : "sale bouseux, on te fera la peau"...

De 3 ou 4 à 25 les soirs d'affluence, ces tristes individus ont obligé les Paysans-Travailleurs à renforcer leurs gardes. Mais au fait, qui sont ces "loubards" ? Ça et là, on a reconnu des jeunes qui se sont fait remarquer par leur attitude ansyndicale dans les boîtes du coin. Une chose est sûre : ils étaient saouls. Renouant avec la vieille tradition du "maquignonage", les commanditaires devaient distribuer généreusement les tournées d'apéro pour chauffer cette belle jeunesse. Une bonne bagarre et l'on pourrait toujours faire déguerpir les Cadiot pour "trouble à l'ordre public". Et même sans castagne, on pourrait toujours prétexter le "tapage nocturne"...

Pas de chance : les P.T. qui en ont vu d'autres, n'ont pas



En attendant, c'est la première fois depuis 10 ans que la FDSEA se démarque aussi nettement d'une lutte paysanne. Et cela pose problème. " La fédération, tonitruue Bernard Lambert, est en train de dilapider tout son héritage historique, tout un acquis dans lequel nous nous reconnaissons, un syndicalisme dont nous étions partie prenante ".

Et il évoque les premières manifestations ouvriers-paysans dans les années 60. Au delà des regrets les interrogations : quelle stratégie l'appareil de la " Fédé " est-il en train de mettre en place Depuis son exclusion l'an passé de la FNSEA, la structure départementale, ses dirigeants, n'ont qu'une peur : que se mette en place une structure parallèle affilié au syndicat national, une sorte d'U.D.S.E.A.

Eviter la cassure, négocier la réintégration avec le successeur de Debatisse, tels semblent bien être les objectifs de certains dirigeants " droitiers " : on parle entre autres de Rapon et Guitton,

Pour donner des gages et toute garantie de sérieux à leurs compères de la FNSEA, ils amorcent le retour au centre du syndicalisme départemental. Et pour cela, ils sont prêts à se débarasser de toute leur aile gauche : du social démocrate proche du P.S, la FDSEA pourrait bien, dans un proche avenir ne garder que l'étiquette " démocrate " qui n'engage pas à grand chose.

Tout cela au prix d'une hémorragie de militants. " Une hémorragie qui ne profitera à personne, ajoutent les Paysans-Travailleurs, les militants déçus ou sacrifiés par la Fédé, ne rejoindront pas forcément nos rangs. Ça fera autant de militants perdus pour le syndicalisme agricole ".

Une stratégie à moyen terme qui explique peut-être pourquoi la " Fédé " ne s'est pas mouillée pour les Cadiot. Des raisons de tactique plus immédiate aussi, ajoutent beaucoup d'agriculteurs. L'appareil de la FDSEA a ses "contacts", ses relations au sein de la direction du Crédit. Elle aurait appris dès dimanche soir - c'est du moins ce que beaucoup murmurent - que le Crédit Agricole ne céderait pas un pouce sur le dossier Cadiot. Pourquoi engager nos troupes dans un combat perdu d'avance ont du raisonner les fins stratèges de la Fédé : pas la peine de porter le chapeau d'une négociation vouée à l'échec. Alors NIET pour la participation au comité de Soutien et NIET pour l'appel à la manif.

C'est dans ce contexte, intranquillité du Crédit et " prudence " de la Fédé., que se situe la manifestation de jeudi dernier devant la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

une maison de verre blindé

Sur la zone de Carquefou, une bâtisse importante, au modernisme arrogant et froid.

Ça ressemble à une gigantesque araignée d'acier et de verre fumé ayant atterri lourdement au bord d'une autoroute, entre une grande surface et deux sièges sociaux. Sur la porte vitrée, une grande affiche et une petite inscription. L'affiche : " Vous l'écrivez c'est bien, en parler, c'est mieux : ENTREZ ".

L'inscription manuscrite : " L'agence est exceptionnellement fermée aujourd'hui..."

Un contraste que remarqueront les 500 manifestants massés devant l'entrée de la banque de verre.

Pendant que des agriculteurs

venus de tout l'Ouest (Ille-et-Vilaine, Côtes du Nord, Morbihan, Vendée, Maine-et-Loire...) se succèdent à la tribune improvisée pour témoigner de leur soutien à Jean et de leur propre situation, une délégation s'en va parlementer devant la porte close.

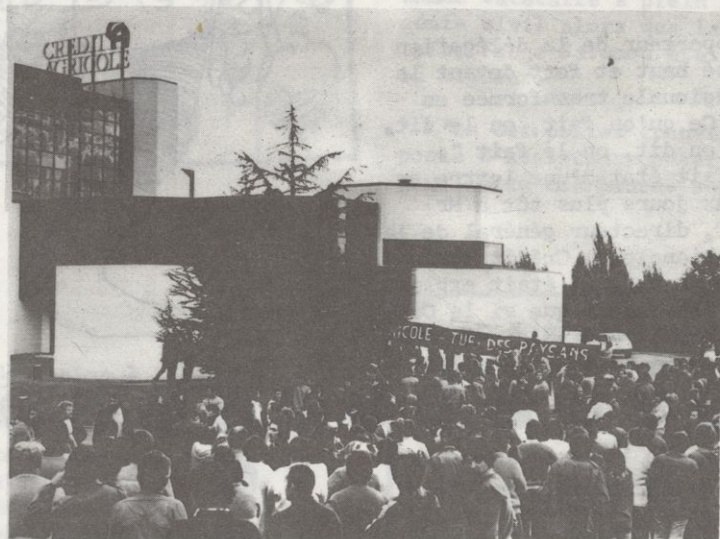
Triste spectacle que celui de ces administrateurs qui n'acceptent de traiter avec les agriculteurs qu'individuellement. Drôle de spectacle que celui de ces banquiers " mutualistes " verts de peur à la découverte de fait syndical et des centaines d'agriculteurs qui s'en prennent aujourd'hui à eux, et à leur logique.

La délégation se compose de sept personnes. Les dirigeants du Crédit n'en veulent que trois. Peut-être qu'on transigera à quatre et demi, ironise un Paysan-travailleur.

" On n'ouvrira que si vous faites reculer vos troupes de dix mètres " déclare le banquier apeuré devant la foule qui se replie en rigolant. Et ce sont 3 personnes qui rentrent.

"C'était inacceptable, dira ensuite Bernard Lambert, mais on ne voulait pas être accusés d'avoir refusé le débat et une réponse éventuelle ".

Des réponses ? Celles que le Crédit va donner sont plutôt laconiques.



le crédit n'accorde que des "niets"

La première exigence de la délégation était qu'Annick Cadiot puisse y participer. Réponse du Crédit : NON.

Question de la délégation : " Aviez vous quelque chose de nouveau à lui dire ? " Réponse : NON. Aux questions sur les cinq points de revendication (cf. APL n° 44)

les réponses du Crédit seront les mêmes.

- Sur la reconnaissance d'une possibilité de défense syndicale de l'agriculteur face au Crédit : NIET. Cela va à l'encontre du sacro-saint " secret bancaire "... Alors même que l'intéressé le demande : c'est tout de même admirable de vouloir protéger les gens contre eux-mêmes !

- Avoir accès aux rapports d'exploitation faits par les inspecteurs de Crédit ? NIET
Bensez donc, les agriculteurs pourraient " divulguer les informations et le regretter par la suite "...

- Avoir une explication motivée des refus de prêts ? NIET. Le Crédit s'appliquera simplement à rendre la formule de politesse moins sèche, plus humaine...

- Un financement correct de l'exploitation par des prêts à moyen ou à long terme ? NIET.

- Des conventions collectives de prêts ? "C'est à voir "... A défaut de porte ouverte, le Crédit entrebaille, en maintenant le loquet de sûreté !

En bref, c'est NON sur toute la ligne.

menace sur le crédit

Côté négociations, à l'évidence, c'est l'échec. Alors, l'affaire Cadiot, le dossier-crédit, classés ? Rien n'est moins sûr. Et si les Paysans-Travailleurs ont demandé, dès jeudi soir, à Jean d'arrêter sa grève de la faim, cela ne signifie pas un coup d'arrêt à l'action entreprise contre le Crédit.

Le rapporteur de la délégation l'a classé haut et fort devant la Caisse Régionale transformée en bunker ; Ce qu'on fait, on le dit, et ce qu'on dit, on le fait ". Et il a fait état d'une lettre en voyée deux jours plus tôt à Mr CALLEMENT, directeur général de la Caisse Nationale du Crédit Agricole. En substance, il était expliqué très clairement que si le Crédit n'accordait pas un financement satisfaisant à Cadiot, on allait

Centre Social de la Bernardière
rue de Dijon, St. Herblain, 6 oct.
20h 30, Christian BOURASSEAU -

Auteur compositeur interprète, Christian BOURASSEAU, personnage complexe à facettes multiples, charme son auditoire en l'interrogeant, en le questionnant de ses clins d'oeil malicieux.

Il sait établir un contact direct avec le public en lui parlant de ce qui le touche.

De sa voix chaude et prenante, soutenue par une réelle présence en scène, Christian BOURASSEAU interprète ses oeuvres avec une grande sensibilité... une poésie à dimension humaine...

passer à une deuxième phase de l'action. Et le Crédit Agricole n'y gagnerait pas forcément. Aujourd'hui, on est entré dans cette deuxième phase.

Appel a été lancé, au niveau régional mais aussi national, à la solidarité près de tous ceux qui ne sont pas contraints de passer par le Crédit Agricole pour pouvoir travailler, c'est à dire les non-paysans.

L'appel consiste à demander aux personnes qui dans l'ensemble de la France, se sentent concernées, de retirer sous forme d'argent liquide de préférence, leurs comptes de dépôts qui se trouvent actuellement aux guichets du Crédit Agricole.

Appel à une souscription nationale également pour assurer le financement de la famille Cadiot. Effectuée sous forme de prêts aux

conditions revendiquées auprès du Crédit (9 ans à 5,5 %) elle sera remboursée régulièrement aux souscripteurs, à moins qu'ils ne désirent céder leurs droits aux Paysans-Travailleurs pour soutenir les luttes de classes à la campagne.

On peut envoyer les souscriptions à :

Jean et Annick CADIOT
Crédit Mutuel de St Mars
La-Jaille
N° compte : 1976 151

Cette souscription ne met pas en cause, disent les Paysans-Travailleurs, notre volonté de réintroduire le dossier Cadiot auprès du Crédit Agricole.

Le bilan - provisoire - de cette action nous la laisserons à Annick Cadiot qui, samedi matin, déclarait :

" L'action menée contre le Crédit est largement positive, surtout par le débat qui a entouré la grève de la faim de mon mari. Je me félicite du soutien des Paysans Travailleurs. Ce soutien renforce notre volonté de garder notre emploi, de rester exploitants. Et nous sommes décidés à en garder le moyens ".

enquête apl



Culture et

Liberté

Après les congés la vie sociale reprend. Déjà plusieurs cycles de formation sont démarrés en Loire-Atlantique: mécanique-auto, coupe-couture, formation d'aide-ménagères D'autres commenceront d'ici peu sur la santé, la vie politique, la crise économique, la musique... Un CALENDRIER présente toutes ces activités (stages, cycles, week-ends ...) il sera envoyé à tous les adhérents et à ceux qui ont déjà participé à des activités. Mais toute personne intéressée peut le réclamer (Culture et Liberté, 30, rue de la Boucherie, 44000 - Nantes tel. 71.35.24).

la Bernardière

GREVE A L'I.U.T de Saint-Nazaire

Deux enseignants mis au chômage

Leurs services transformés en heures sups.

A l'appel de la section SGEN - CFDT de l'IUT des enseignants se sont mis en grève à partir du jeudi 28 septembre pour obtenir le ré-emploi d'une assistante déléguée (Dept. Mesure physique) d'un professeur contractuel (Dept. Génie Civil), enseignants en physique depuis 4 et 5 ans à l'IUT.

Ils sont licenciés et leurs services, indispensables à la réalisation du programme pédagogique sera transformé en heures sup que feront des vacataires ayant déjà un emploi principal à l'extérieur ou par des profs. Un "reliquat" de 14 millions d'AF d'heures supplémentaires, prévues pour assurer normalement le programme, n'ont pu être utilisés faute d'enseignants.

La direction outrepassant son rôle de "bon gestionnaire" se met ouvertement du côté des licenciés

Une Commission permanente du personnel enseignant était convoquée pour le 21 sept. L'enseignant contractuel, délégué du personnel, élu par le collègue contractuel-vacataire, s'y présente. Le directeur prenant le prétexte pseudo légal qu'il ne le considère plus comme membre du personnel, lui demande de se retirer. L'enseignant refuse les élus CFDT ayant adopté la position suivante:

"Le SGEN CFDT continue à considérer les enseignants licenciés comme membre à part entière et de plein droit du personnel tant que les solutions pour leur re-emploi n'auront pas été trouvées. Ils sont prévus à l'emploi du temps. L'un a commencé son enseignement, il le continuera.

Le directeur lève alors la séance, ce qui lui permet désormais de prendre ses décisions sans consultation du personnel. Une bonne partie des membres de la CPPE reste pour discuter.

Le directeur joue au flic

Le chef du département Génie civil (Mr. Grovel), donne l'ordre de supprimer l'enseignant de l'emploi du temps se proposant même de le remplacer. De peur sans doute d'une réaction il préfère suspendre tous les cours de physique. 5 enseignants sont touchés par

cette mesure. Les étudiants privés de cours. Les enseignants SGEN ayant annoncé qu'ils continueraient normalement leurs enseignements l'un d'entre eux se présente lundi 25 sept. pour son TD. Le Directeur (Mr. Beclé, Syndiqué SNESUP) s'interpose pour empêcher les étudiants de rentrer menaçant de retirer leurs cartes à ceux qui assisteraient au TD. La direction fait courir le bruit que Sparfel serait décidé, si le contractuel continuait ses cours à faire intervenir les flics.



* Sic!

La Cogestion à l'I.U.T.

A l'IUT une multitude d'organismes constitués de membres du personnel sont consultés par le directeur qui a en fait tout pouvoir. Répartition des crédits de fonctionnement, choix des enseignants, répartition des heures sups entre les différents départements. Tant que le personnel accepte de gérer sans accroche la démocratie se porte avec élégance.

L'I.U.T. est considéré par une partie du personnel comme sa "petite boutique" avec toutes ses rivalités entre départements, entre équipes de "chercheurs", les combines plus ou moins légales tolérées par le Ministère qui peut le jour où c'est nécessaire, faire pression sur la direction et le personnel en envoyant un inspecteur de la Cour des Comptes.

Cette ambiance ne facilite pas la lutte contre les licenciements. Surtout pas d'histoires. Il semble actuellement que la direction et le Chef de département Génie Civil fasse de ces licenciements une question d'autorité et un règlement de compte contre la CFDT qui entre autre, revela l'an dernier une histoire d'une vingtaine de millions détournés des crédits de fonctionnements qui devait être dépensés secrètement.

La CFDT considère, que comme ce qui c'est passé à l'UER de Math* le prouve, des solutions peuvent être trouvées si Sparfel et le Ministre le veulent.

Un nouveau préavis de grève a été déposé pour vendredi prochain.

L'an dernier, Sparfel avait réussi à contourner la légalité et imposer un de ses petits copains, Maire RPR d'un patelin du coin comme vacataire à plein temps en génie civil alors que la circulaire Farge Salomon était toujours en vigueur.

* L'un des postes trouvés était un poste d'assistant conservé vacant pour faire des heures sups.



Vive la Lutte Contre le Chomage et les Heures Sups de R. BARRE!!!

Un Correspondant A P L

.vacances et marée noire. la shell a Nantes ?

Marée Noire... Six mois déjà!

Nous avons pu constater que tout avait été rondement mené pour que les touristes cet été puissent "faire trempette" de nouveau. C'est vrai, l'eau de Portsall est redevenue claire, et qui croirait à ces visions apocalyptiques de mars 1978 en voyant nos beaux rivages nettoyés par les milliers de bénévoles?

Reconnaissons-le, le travail accompli est colossal. La population, elle, risque de mettre plusieurs années pour s'en remettre. De nombreux pêcheurs, ostréiculteurs... ont dû abandonner ou fermer. Une goutte dans la "marée noire actuelle du chômage"! Plus grave, la population, traumatisée par cette catastrophe n'en parle qu'à demi-mots, par crainte d'effrayer tout le monde. Le touriste est roi!

Quelques-uns crient leur désespoir, mais ils restent peu nombreux. Citons:

- le Centre d'Information sur la Réserve Ornithologique des 7 Iles à Perros-Guirec.

le retour du crin...

Première réunion de rentrée du CRIN EST au Centre Social de la Bottière, le mardi 3 octobre à 20h 30.

De plus, pour tout contact,
C R I N E S T -
8, rue Michel Ange
44300 - NANTES

insoumis : fest~noz



- les communes menacées par l'implantation d'une Centrale Nucléaire et particulièrement Ploumoguérans le Finistère où des journaux "officiels" ont été installés dans de nombreux carrefours et des banderolles accrochées à la Mairie. On peut y lire ces slogans: "Marée-noire ça suffit: pas de Centrales Nucléaires en Bretagne!" - "Ploumoguér dit NON au Nucléaire".

- une exposition remarquable à la Mairie de Brest sur la Marée Noire, avec projection en non-stop de dernier film de René Vautier: "Marée Noire et Colère Rouge"*. Cette exposition bien située et bien signalée a déjà attirée plusieurs milliers de visiteurs.

Et pendant ce temps-là la Marine Nationale s'amuse à simuler des marées-noires par beau temps et par mauvais, car, dit-on, tout n'était pas au point quand "L'Amoco Cadiz" s'est échoué en mars dernier. Décidement, de qui se moque-t-on?

Les sinistrés courent après de fantomatiques responsables...

demandons des comptes à shell

C'est dans ce contexte que la société SHELL vient au CRDP de Nantes exposer sur le thème: "Le pétrole, l'Energie et les Hommes" intéressant, non?

Des enseignants de l'Académie ont reçu cette invitation pour la présentation de l'exposition le 18 octobre à 14h au CRDP de Nantes. Buffet, échantillons... tout est prévu!

Nous sommes quelques-uns à nous dire qu'il est impossible qu'on ne fasse pas quelque chose pour que la Société SHELL reçoive un accueil digne d'elle à Nantes!

Alors rendez-vous le mardi 10 octobre à 20h 30 au local de l'APL, 26bis, Bd. R. Schuman, pour discuter des modalités de l'accueil. Enseignants ou non, nous sommes tous concernés.

COMMUNIQUE

Alan Coraud, insoumis breton à l'état français, passera devant le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) à Rennes, au palais de justice - ancien Parlement de Bretagne! le vendredi 6 octobre 78, à 9h précises.

Pour soutenir son action et un autre copain qui va bientôt s'insoumettre, le M.I.B. associé au cercle Vignes et Toits Rouges de Bretagne, organise un fest-noz. Ce fest-noz de soutien aura lieu à la Haye-Fouassière le 7 octobre, avec

- chanteurs de Poullaouen
- François et Jean-Michel, sonneurs
- Patrig. et Pierre, sonneurs
- Les Piballes
- accordéonoux de Teillé
- Trouzerien ar Ster
- les ramasse-bourriers
- bar, bière, cidre, etc...
- buffet

Une participation de 7 F sera demandée à l'entrée, dont 1 F pour DIWAN.

voitures

P.S.: Pour le procès, toutes les personnes intéressées peuvent se rejoindre à 6h 30 au Champ de Mars à Nantes. Il y a plein de places libres dans les voitures.

ZONE



VERTE

À PROPOS DU "BILAN" de la ZONE VERTE DU PELLERIN -

C'est avec surprise que nous avons pris connaissance dans le numéro 44 de l'A.P.L. du contenu d'un article sur la Zone du Pellerin. Nous y "apprenons" en effet que si le comité du Pellerin a choisi la voie d'une mobilisation "locale mais large, populaire", les militants de Nantes doivent quant à eux arriver à une meilleure connaissance de la population de Cheix et du Pellerin au lieu de se faire "bien vite un avis, de loin, sans savoir".

PAS D'ACCORD!

Les militants antinucléaires nantais ont-ils été aussi absents de la zone verte qu'il est affirmé? Parlent-ils sans rien savoir et de quel avis est-il au juste question dans cet article?

Le caractère anonyme de la signature (qui se réclame de la participation à la zone verte) permet-il à la camarade de confondre allégrement information et diffamation? Nous aurions pu nous attendre à ce qu'elle fasse part aux lecteurs de ses informations (si elle en a) sans se contenter de sous-entendu. De même que nous aurions aimé, en tant que CRIN, être contactés pour en discuter (tous les lundis 20h 30, 26bis, Bd. R. Schuman!!!). Nous ne voyons pas en effet ce que la lutte antinucléaire peut gagner à de telles pratiques.

Crin Nantes Nord



FETE BIOLOGIQUE



LA FETE AU MARCHÉ BIOLOGIQUE
A SAINT JEAN DE BOISEAU, Samedi
7 octobre 1978

Pourquoi une fête?

Le "marché bio", dans la commune et dans la région, on en parle beaucoup: Les sympathisants les plus actifs ont créé une association ("Les amis du marché bio") pour aider le marché et l'agriculture biologique, ils tiennent sur le marché une "coop", où l'on trouve de l'épicerie (farine, sucre, huile...) à des prix qui permettent de boycotter "La vie claire". Les "ennemis", eux, font courir des bruits (tous faux, rassurez-vous) mettant en doute la qualité des produits vendus sur le marché.

La fête est organisée pour la fête, mais aussi pour faire mieux connaître le marché et l'agriculture biologique. Ce sera pour tous ceux que les problèmes de l'écologie intéressent, l'occasion de se rencontrer, de discuter.

Il y aura des montages diapos sur les marais salants avec les paludiers et sur les énergies douces. Un débat sur l'agriculture

biologiques devrait regrouper les consommateurs "bio" et les autres les agriculteurs biologiques et ceux qui se posent des questions sur la qualité des produits qu'ils fabriquent. Ne restons pas enfermés dans notre sectarisme, rendez-vous samedi 7 octobre à St. Jean de Boiseaux (Programme ci-contre)

NB: Un repas, à midi, vous sera proposé sur place avec les produits du marché. Apportez vos instruments de musique.

Un "écologiste" de St. Jean

PROGRAMME

Matin: - Marche: légumes, fruits, produits laitiers, charcuterie, viande, pain, miel, épicerie.

- Foire: Exposition et vente d'objets de l'artisanat - Animation musicale et artisanale

Midi: - Repas sur place avec les produits du marché

Après-Midi: Débats sur l'agriculture biologique - Montages audiovisuels sur des problèmes écologiques, Musique, Danse.

Le premier marché biologique municipal -

A St. Jean de Boiseau, Municipalité de gauche depuis mars 77, on rencontre quelques conseillers municipaux "écologiques", avec ou sans étiquette politique; et dans la Mairie, on parle souvent de Centrale Nucléaire du Pellerin, d'énergie douce, de capteurs solaires, de recyclage des ordures ménagères, d'épuration des eaux... des projets sont en cours.

Il y a près d'un an, sur la proposition d'un conseiller municipal, la municipalité a décidé d'organiser un "marché aux produits biologiques", sous condition que la qualité des produits soit assurée et que les prix restent abordables pour ne pas devenir un marché pour riches. Une commission de contrôle a été mise sur pied comprenant des producteurs, des consommateurs et des conseillers municipaux.





Les Indiens sont toujours loin ...

Le Comité de Soutien à l'Américain Indian Movement (A. I. M.), anîmera à Nantes, les 5, 6, 7, et 10, 11, 12 octobre, une semaine d'information sur les Indiens d'Amérique, pendant laquelle il présentera trois films, témoignages de la réalité indienne aujourd'hui.

"NOUS PARLONS, VOUS ECOUTEZ"

Film réalisé en 1974 lors de la Convention AIM sur la réserve de Standing Rock, qui retrace les événements majeurs de la résistance indienne :

- l'Occupation d'Alcatraz ;
- la Marche des Traités Rompus ;
- l'Occupation du Bureau des Affaires Indiennes ;
- Wounded Knee...

Une suite d'interviews de leaders de l'AIM permet de comprendre le sens de la résistance indienne et son message humain de sagesse et de respect de la nature (projection les 7 et 10 octobre).

"LE CENTENAIRE DE

LA LITTLE BIG HORN"

Réalisé en juin 1976, ce film montre le rassemblement d'Indiens de toutes les tribus venus célébrer la plus grande victoire des Nations Indiennes sur l'armée Américaine u siècle auparavant.

Après avoir subi trois siècles de génocide et d'ethnocide, les Indiens fêtent cette victoire comme un symbole de l'unité et de la résistance des Nations Indiennes regroupées au sein de l'American Indian Movement.

Ce film explique l'importance de la spiritualité chez les Indiens et les liens indissociables entre cette spiritualité et le combat des Indiens pour leur survie (projection les 5 et 6 octobre).

3 FILMS sur le mouvement indien américain

"LA PLUS LONGUE MARCHÉ"

Film réalisé lors du dernier événement de portée internationale que fut cette marche de 5 500 km à travers les Etas Unis, de février à juillet 1978.

Le but de cette longue marche était de rappeler au monde les marches de déportations que subissent de nombreuses nations Indiennes, telle la Piste des Larmes des Cheyennes, et de dénoncer les projets de lois actuellement soumis au Congrès Américain, projets visant à réaliser la "Solution Finale" au "Problème Indien", c'est à dire à supprimer les derniers droits des Indiens :

- sur leurs terres ;
- sur l'eau des réserves ;
- sur la pêche et la chasse ;

afin de les intégrer à la civilisation américaine qu'ils rejettent (projection les 11, 12 octobre - Jean Monod, réalisateur de ce film sera présent et animera la conférence qui suivra la projection).

LES 5-6-7
ET 10-11-12 OCT.
A LA
BOURSE du TRAVAIL

Loin des mythes du Western, ces films donnent la parole au Mouvement Indien Américain qui représente 90 à 95 % des Indiens des Etats Unis et du Canada, et qui est solidaire des Peuples Indiens de toutes les Amériques, des Mapuches du Chilo aux Dénés du Canada.

Enfin, ces films montrent les liens unissant l'Indien à la Nature, et le combat qu'il mène pour la préserver, pour sa survie et pour celle de l'humanité entière.

Une exposition permanente ainsi que des conférences compléteront les projections -
BOURSE DU TRAVAIL - rue Arsène
Leloup - LES 5, 6, 7 et 10, 11,
12 OCTOBRE A 21 HEURES -



soirée de solidarité avec le Nicaragua

FRATERNITE PROTESTANTE
Rue Amiral Duchaffault

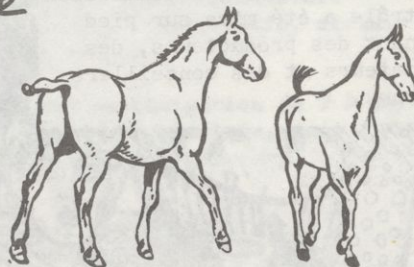
Montage audio-visuel
Débat avec :

2 coopérants français
techniciens agricoles
ayant passé 18 mois au Nicaragua

1 nicaraguayen de passage
en France.

Vendredi 13 Octobre

20 h 30



l'apl demain

intéressants. Nous voudrions créer une sorte de "club de discussion", où tous ceux préoccupés par l'information puissent avoir la parole.

2. - La diversification du contenu de l'APL -

L'APL a changé, l'APL va changer. Depuis plusieurs années déjà, un collectif d'une quinzaine de personnes, renouvelées, assure l'existence de ce qui n'était qu'un bulletin et est "presque devenu un journal" qui nous a conduit à la discussion et à l'adoption d'une nouvelle orientation.

Toujours, l'équipe de l'APL a eu pour ambition de "libérer" l'information, de restituer leur parole à ceux qui en sont ordinairement privés. Le terme "agence de presse" suggérerait bien que nous nous contentions de recevoir passivement les textes qu'organisations ou individus nous envoyaient. Mais nous nous sommes vite aperçus des limites de cette formule.

Dans les groupes, associations, syndicats, l'expression est souvent confisquée pour les spécialistes du discours. La révolte devient conformisme, ronronnement. Ceux qui voudraient parler en sont empêchés par des obstacles culturels et matériels. De cela nous avons tiré un enseignement principal: l'information est aussi une technique, un travail. Il faut aller la chercher, la faire apparaître. De là est née la pratique des enquêtes systématiquement ces derniers mois au point que chaque numéro en comporte environ deux. Mais cette évolution a son revers; impossible de sortir un hebdomadaire diffusé à 1500 exemplaires sans une certaine spécialisation. Et de fait, trois ou quatre membres du collectif, par inclination et par plaisir, ont de plus en plus pris en charge la collecte des informations. Dans le même moment, le passage à l'imprimerie modifiait totalement le visage de l'APL, facilitant la lecture mais renforçant l'idée que nous étions un vrai journal.

Alors, faut-il ou non franchir le pas? Après en avoir longuement débattu, nous avons décidé que oui.

Notre fonctionnement actuel cumule les inconvénients - qui- conque nous ayant fréquenté pourra témoigner de notre sens aigu de l'improvisation et du bricolage de dernière minute. En l'espace de trois heures, lors de la réunion publique du vendredi soir, le collectif est supposé prendre connaissance de chaque texte, en discuter et définir même temps une orientation des prochaines numéros. Il va

de soi qu'une telle méthode n'est plus viable: en réalité nous fonctionnons au coup par coup, trop pris par la réalisation du numéro en cours pour critiquer le précédent et définir une part du contenu des suivants.

Pour tenter de remédier à ces inconvénients une large discussion s'est instaurée dans le collectif et a abouti à une série de décisions:

- modification du fonctionnement interne avec dissociation de l'organe de décision technique (exécutif) et l'organe de discussion politique (l'ensemble du collectif et des lecteurs intéressés).

- la diversification du contenu du journal.

1. - Un nouveau fonctionnement

Nous voulons que le journal se fasse sur toute une semaine. Pour cela le noyau de "professionnels" aura l'entière responsabilité de la conduite du numéro. Il planifiera le travail d'enquêtes et la réalisation de rubriques nouvelles. C'est lui qui décidera des textes reportés, réduits ou refusés en fonction de leur intérêt ou de la place disponible.

Les enquêtes que les "professionnels" feront ne seront pas soumis à discussion préalable pour censure.

En contre-partie chaque membre du collectif a entière liberté pour faire des enquêtes ou émettre des points de vue.

Il en résulte une transformation de la réunion publique du vendredi soir. Désormais un travail de secrétariat aura lieu chaque vendredi de 16h à 19h 30 ouvert à tous mais sous la responsabilité des professionnels. Nous souhaitons que les lecteurs prennent l'habitude de nous envoyer les textes dans la semaine ou passent à l'APL (c'est pas loin) avant 19h 30.

A partir de 21 heures commencera une réunion publique. Après une rapide présentation du numéro en cours, nous procéderons à une critique du numéro précédent puis une discussion très large sur les sujets à traiter en priorité s'ouvrira et permettra de définir les points de vue à nos yeux les plus

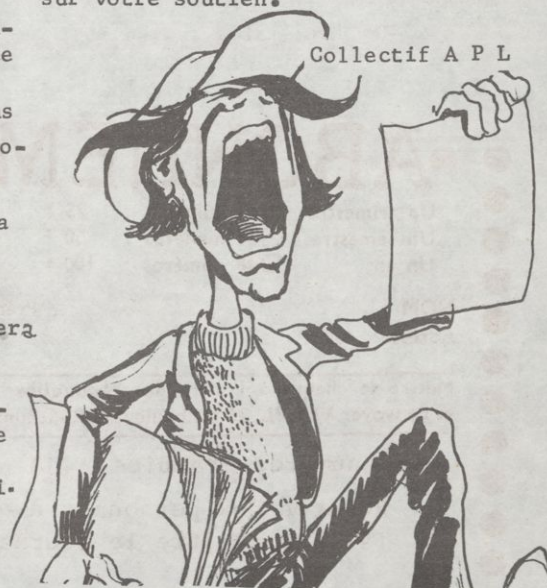
Quoiqu'il arrive nous maintiendrons les pages d'expression directe de groupes ou individus. Mais nous voudrions que l'APL soit lu par d'autres gens et que le journal serve à autre chose. Nos lacunes sont immenses. Nous ne disons rien de la vie quotidienne, très peu de ce qui est appelé "le fait divers" et les expériences novatrices dans la culture nous restent étrangères.

Enfin, nous négligeons les services: fiches pratiques, renseignements divers, calendrier culturel bien fourni (ex. le cinéma), petites annonces gratuites.

Nous pensons peu à peu, au cours de mois d'octobre, mettre en route ces nouvelles rubriques. Cette mise en route sera accompagnée d'une lente augmentation du nombre de pages qui passera à vingt puis à vingt quatre, nombre sans doute définitif.

En contre partie, malheureusement, nous devons augmenter à 3,50F le prix du numéro. Pendant tout le mois d'octobre les tarifs d'abonnement resteront inchangés: profitez-en pour vous réabonner par anticipation et faire abonner des amis. Il faut savoir que nous avons 14.500 francs de dépenses par mois (imprimerie, loyer, téléphone, frais divers). A 3 francs et avec 1275 numéros vendus, nous n'avons que 14 294 francs de recettes.

A 3,50 F, il suffit de vendre 1135 numéros chaque semaine pour une recette de 14 745 F. Mais il faut considérer que nous devons assez rapidement investir dans du matériel neuf (machines à écrire, L'abonnement par anticipation doit nous assurer la trésorerie nécessaire à nos investissements. Le succès de notre évolution repose sur votre soutien.



CALENDRIER

MARDI 3 OCTOBRE :

Réunion CRIN-EST, 8 rue Michel-Ange, Nantes, 20h.30 ;

CINEMATEQUE - Salle Vasse

Mardi 3 octobre 20h 30 "Fenêtre sur Cour"

22h 30 "Mais qui a tué Harry", deux films de Hitchcock

Mercredi 4 octobre - même programme, mais le film de 20h 30 à la place de celui de 22h 30 (et vice-versa!)

Prix: 5 F par personne

" AMERICAN INDIAN MOVEMENT " :

5,6,7 octobre et 10,11,12, oct. films, débats, conférences, sur le mouvement indien américain ;
Bourse du Travail, rue A. Leloup, à 21h.

VENREDI 6 OCTOBRE :

Christian Bourasseau, chanteur, Centre social Bernardière, 20h?30

SAMEDI 7 OCTOBRE :

- Fete du marché biologique à St Jean de Boiseau (cf.article) ;
- Spectacle organisé par la MJC de Nozay le samedi 7 octobre à 20h 30 Salle de la Mairie - **N O Z A Y**
Avec un groupe de Jazz-Rock: "La Grande Ourse" (ex: "Chrysalide")

SAM. 7 et DIM. 8 :

stage C.P.O. : " Techniques de l'informatique ", 79370 , Celles/Belle, tel. (49) 26.80.44.

LUNDI 9 OCTOBRE :

- Réunion SONACOTRA, Centre Social de la Pilotière (Rte de Paris) ;

Du 9 au 22 OCTOBRE :

Quinzaine d'animation théâtrale à St Herblain - LE GALION .

MARDI 10 OCTOBRE :

réunion sur l'expo.SHELL, à 1' A.P.L., 26 Bd R. Schumann

JEUDI 12 OCTOBRE :

Spectacle "café-théâtre" au FJT, 9 Bd Vincent Gache

VENREDI 13 OCTOBRE :

Soirée solidarité Nicaragua, Fraternité Protestante, rue Amiral Duchaffault, 20h.30.

SOMMAIRE

DIVERS

-SonacotraP.2
-GuadeloupeP.2

FAIT DIVERS :

-Vertou : la justice à bout portantP.3.4

JUSTICE

-Nafma : la justice à l'arrêtP.5
-St Mars du Désert : le dénouementP.6.7

PAYSANS

Le premier roundP.8.9
10

ECOLE

-Grève à l'I. U. T. de Saint-NazaireP.11

ENVIRONNEMENT

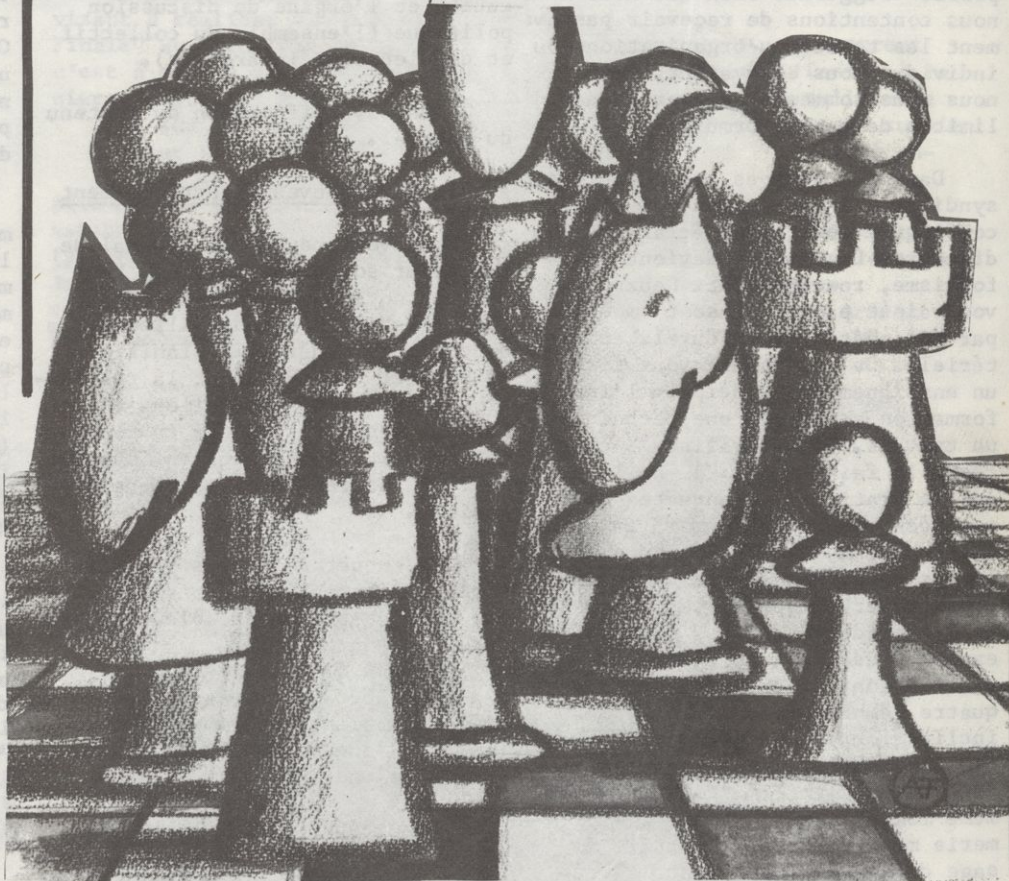
- Zone verte, pas d'accordP12.
13
-Fête biologiqueP13

INTERNATIONAL

-Les indiens sont toujours loinP.14
-NicaraguaP.14

MEDIAS

-L'APL demain P.15



ABONNEMENT ••••• APL •••••

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
Téléphone: 76 26 33